

AGRICULTURE

## Irriguer 22 000 ha avec les eaux du Rhône : où en est le projet HPR ?

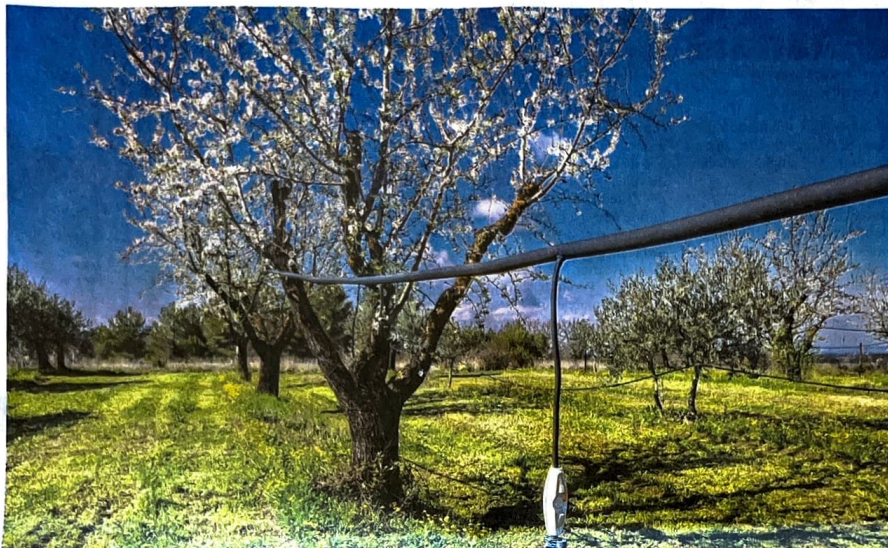
Ce tentaculaire projet de raccordement des canaux d'irrigation au fleuve pour soulager les cours d'eau locaux en souffrance, les nappes phréatiques, et sécuriser la ressource pour les générations futures, se précise. Chiffré 480M€, son financement reste à bâtir.

Des réunions de concertation en comités de pilotage, le projet Hauts de Provence Rhodanienne (HPR) avance, pour l'instant, à bas bruit. "Mais il avance", insiste André Bernard, ex-président de la Chambre d'agriculture régionale et producteur à Uchaux, qui plaide, de longue date, pour cet aménagement. Une dizaine d'années après les premières études, ces trois lettres, H-P-R, qui sous-tendent un giga projet d'irrigation de dizaines de milliers d'hectares à partir de l'eau du Rhône, demeurent, néanmoins, début 2025, encore difficilement palpables pour les agriculteurs, principaux bénéficiaires, à terme, de cet aménagement. Même une fois acté, l'horizon d'un tel plan est de 10, voire 20 ans. Loin du rythme imposé par l'agenda politique, l'urgence climatique, et les baisses de trésorerie des exploitations qui exigent un retour sur investissement relativement rapide.

"Pour nous, le projet HPR est encore tellement éloigné pour le moment... C'est en quelque sorte l'objectif ultime", fait part Franck Molénat, président de l'association syndicale autorisée (ASA) de Roaix-Séguret. À terme, la structure pourrait être concernée par le projet HPR, comme des dizaines d'autres associations d'irrigants de ce territoire, qui s'étend sur 1 620 km<sup>2</sup>, à cheval entre Drôme et Vaucluse, sur la rive gauche du Rhône.

**"À terme, on veut faire en sorte que les réseaux puissent s'interconnecter entre eux. Quand on mutualise, on augmente le potentiel des réseaux..."**

BERTRAND SAUGUES, CHARGÉ DE MISSION HPR



Une première étape du HPR consiste à moderniser les réseaux d'irrigation pour réduire les prélèvements. À terme, il devrait permettre de diversifier les productions, alors que la vigne reste dominante dans ce secteur, à cheval entre Vaucluse et Drôme. / PHOTO JÉRÔME REY

"Aujourd'hui, nos réseaux gravitaires (alimentés par l'Ouvèze) ne sont plus adaptés. Les premiers agriculteurs sont bien servis en eau, mais pas les derniers", affirme Franck Molénat.

**"L'idée, c'est d'avancer petit à petit"**

L'ASA a failli poser les premiers jalons du HPR, ces derniers mois, en "modernisant" ses réseaux d'irrigation : passage du système gravitaire (des canaux à ciel ouvert) à un système sous pression (des tuyaux, qui distribuent parcimonieusement la ressource), condition préalable à un raccordement futur aux eaux du Rhône. Trop coûteux, le projet n'a pas rencontré l'aval de l'ensemble des adhérents. Un collectif s'est formé : des propriétaires, essentiellement, et une poignée d'agriculteurs, opposés au financement d'un tel système et à la disparition de leurs réseaux gravitaires. Résultat : cette modernisation est "en stand-by" pour l'instant, regrette Franck Molénat.

Ailleurs, d'autres ont déjà avancé sur ce sujet : l'ASA de Sainte-Cécile-les-Vignes, par exemple, a mis sous pression ses réseaux à l'automne 2024. Pour l'instant, ses canaux restent alimentés par L'Aygues. Mais, à terme, pour soulager ce cours d'eau, ils pourraient être connectés au Rhône.

Ce sont les nouveaux contours du projet HPR : étendre et moderniser les réseaux d'irrigation en premier lieu, avant de déployer des prises d'eau dans le Rhône. La lourdeur du financement a amené les parties prenantes à repenser les étapes. "L'idée, c'est d'avancer petit à petit, avec des opérations plus modestes et autonomes financièrement", explique Bertrand Saugues, chargé de mission Hauts de Provence rhodanienne. Dans un second temps, à l'échelle d'environ 10 ans, seraient déployés les deux "adducteurs" raccordés au Rhône, particulièrement coûteux, dont il était question aux prémices, mais dans une dimension réduite.

**Deux opérations envisageables dans les trois ans**

Parmi les premières opérations, "que l'on pourrait imaginer dans les trois ans à venir" : au Nord, l'accroissement des capacités du réseau d'irrigation du Tricastin (qui prélève déjà dans le Rhône) avec renforcement des stations de pompage, création possible d'un bassin de rétention supplémentaire, et son raccordement à des secteurs déjà irrigués, à définir, par exemple Suze-la-Rousse, Tulette, ou Sainte-Cécile-les-Vignes... Plus au sud, il est question d'une interconnexion avec le Canal de Carpentras, près d'Aubignas, pour alimenter le Nord Ventoux avec les eaux de la Durance (Entrechaux, Beaumont-du-Ventoux, Mollans-sur-Ouvèze, Malaucène...), soit environ 1 000 hectares. "À terme, on veut faire en sorte que tout soit interopérable, que les réseaux puissent s'interconnecter entre eux. Quand on mutualise, on

augmente le potentiel des réseaux", développe Bertrand Saugues.

**Un tiers de zones non irriguées**

Le maillage final devrait concerner environ 22 000 ha de terres agricoles. Un tiers est déjà équipé de canaux d'irrigation desservis par le Rhône (Bollène, Piolenc-Uchaux, Grange-Neuve, le Tricastin) ; un tiers est alimenté par des affluents de plus en plus déficients (Le Lez, l'Ouvèze, l'Aygues, la nappe du miocène). Un tiers, enfin, n'est pas du tout irrigué. "Ce sont principalement les reliefs, les zones de coteaux près des Dentelles de Montmirail, entre Vaison et Nyons, Nyons et Valréas, du côté de Villadeu, Rasteau, les reliefs calcaires comme le massif d'Uchaux", développe Bertrand Saugues. "Il y a aussi des secteurs de terres argileuses, plus humides, peu concernés jusqu'ici, mais d'où une demande émerge, par exemple à Bédarrides et Courthézon."

**"Si on démarre maintenant, certains auront l'eau dans 10 ans. D'autres, 20 ou 25 ans..."**

CHRISTIAN MOUNIER, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

**Qui pourra et voudra le financer ?**

Le projet global est chiffré à 481M€ d'investissements, deçà du scénario "maximaliste" théorique de 47 000 ha, pour 781M€, évalué dans les premières études. Des sommes qui restent colossales. "Contrairement au sud du département (équipé depuis la fin des années 80 par le Canal de Provence), dans le Haut Vaucluse, on part d'une feuille blanche", observe Christian Mounier, vice-président en charge de l'agriculture au Département. Le projet devrait recevoir des subventions de l'État, de la Région, de l'Agence de l'eau, des collectivités locales... Restera, aussi, une part demandée aux agriculteurs, estimée, pour l'heure, à 500 € par hectare et par an (le coût du service). Mais "rien n'est arrêté, il faut regarder projet par projet. Tout dépendra des subventions", affirme Bertrand Saugues. Un comité de pilotage est prévu, début avril, pour en valider les contours. "Dans ce secteur, ce qui m'inquiète, c'est qu'on a des intercommunalités plus riches que d'autres, et qui vont peut-être participer à une hauteur plus importante, fait remarquer Christian Mounier. Cela risque de créer un déséquilibre, avec une participation plus élevée demandée au monde agricole selon les secteurs. Quand on demande d'importantes sommes, alors qu'il faut tant d'années pour que le projet aboutisse, vous imaginez, pour un jeune agriculteur ? Si on démarre maintenant, certains auront l'eau dans 10 ans. D'autres, 20 ou 25 ans."

Inès GUILLEMOT  
iguillemot@laprovence.com

DES AVIS DIVERGENTS

### "Passer à côté serait catastrophique"

Quand certains, notamment les viticulteurs, ne voient plus l'avenir sans ce projet d'irrigation, la Confédération paysanne estime qu'il est temps de bifurquer vers d'autres modèles pour apprendre à "cultiver au sec".

Denis Guthmuller, vigneron à Sainte-Cécile-les-Vignes, ex-président du syndicat des côtes-du-Rhône et adhérent de la Confédération paysanne, se dit prêt, lui, à mettre la main au portefeuille, "si la banque accepte" eu égard à

la crise viticole. Dans le Haut Vaucluse, nombreux sont les producteurs, comme lui, à attendre ce projet qui sécuriserait un accès à l'eau devenu "incontournable". "Il se sera encore davantage dans les années à venir, si l'on souhaite diversifier nos productions. Sans eau, ça va devenir très compliqué. Dans quelques années, une exploitation pas irrigable sera difficilement transmissible. Passer à côté du projet HPR serait catastrophique pour les générations futures." Il plaide, néanmoins, pour une "utilisation raisonnée et raisonnable" de la ressource. Du côté de la Confédération paysanne, on insiste sur la nécessité d'accompa-

gnier l'irrigation "d'une vraie politique de diversification des cultures". "Détourner le Rhône simplement pour irriguer les côtes-du-Rhône n'est pas une bonne idée", insiste Michel Isoard, producteur à Vauginas, dans le Luberon. "Nous, on serait plutôt favorable à une indemnité de compensation du handicap naturel, ICHN, pour cultiver au sec, ce sont des mesures qui existent en montagne, et qui permettent de compenser les plus faibles rendements. Il n'y aura pas de l'eau pour tout le monde, et des terres sans eau risquent d'être abandonnées."



Le projet HPR doit permettre de réduire les prélèvements dans l'Ouvèze, l'Èze, et l'Aygues régulièrement à sec. Comme ici, à Sarriens, à l'été 2022. / PHOTO B.S.